



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Le point sur les activités du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP)

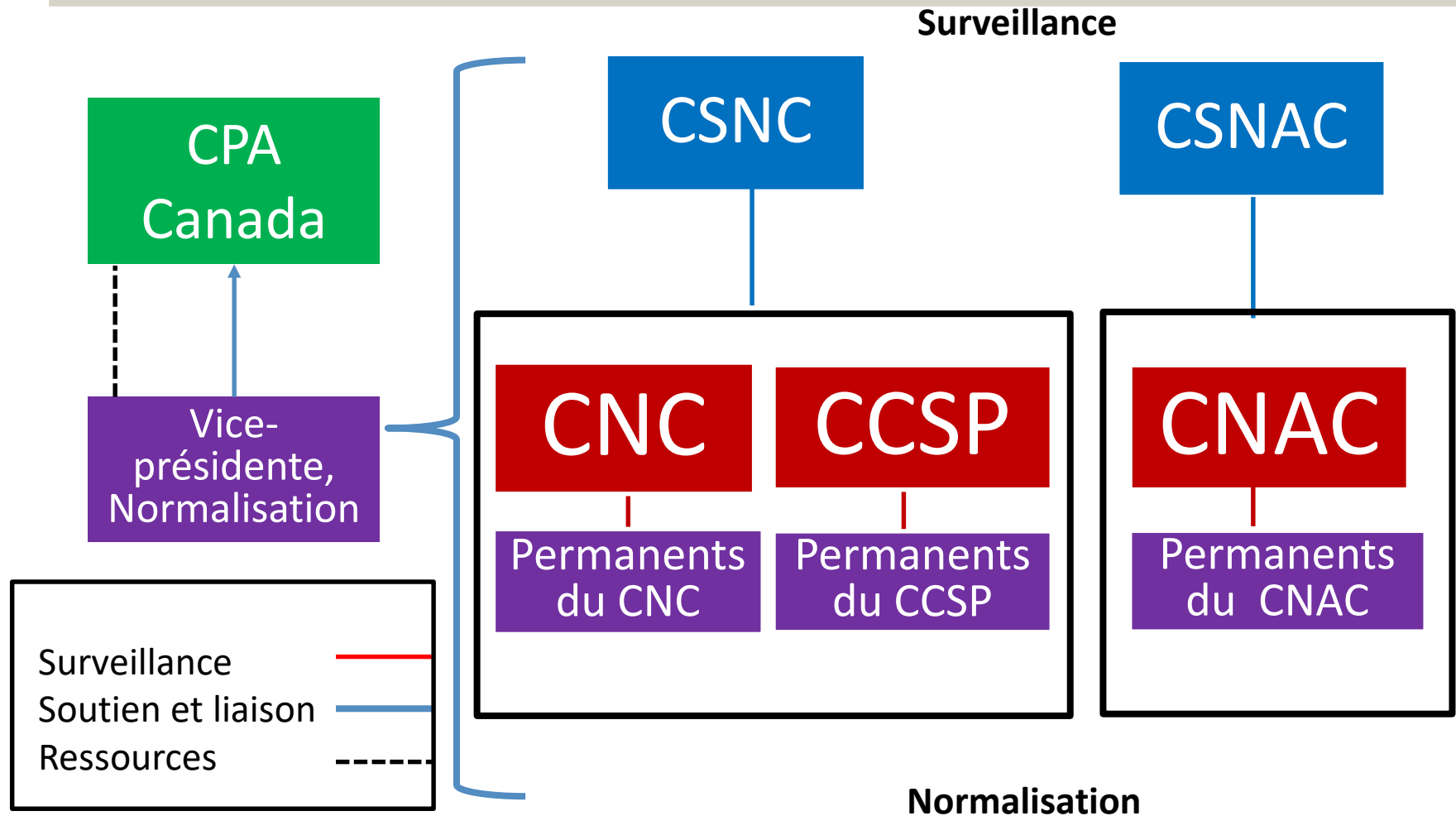
Michael A. Puskaric, directeur

Le 21 novembre 2018

Le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public est la principale source faisant autorité en matière de PCGR pour le secteur public.

Les opinions exprimées dans la présentation sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CCSP. Les positions officielles du CCSP ne sont déterminées qu'à l'issue d'une vaste procédure officielle publique.

La normalisation au Canada



Mission du CCSP

- Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP)
- Sert l'intérêt public en établissant des normes et d'autres indications en matière d'information financière à l'intention de toutes les entités canadiennes du secteur public.
- Soutient la prise de décisions éclairées et la reddition de comptes par les entités du secteur public au Canada.

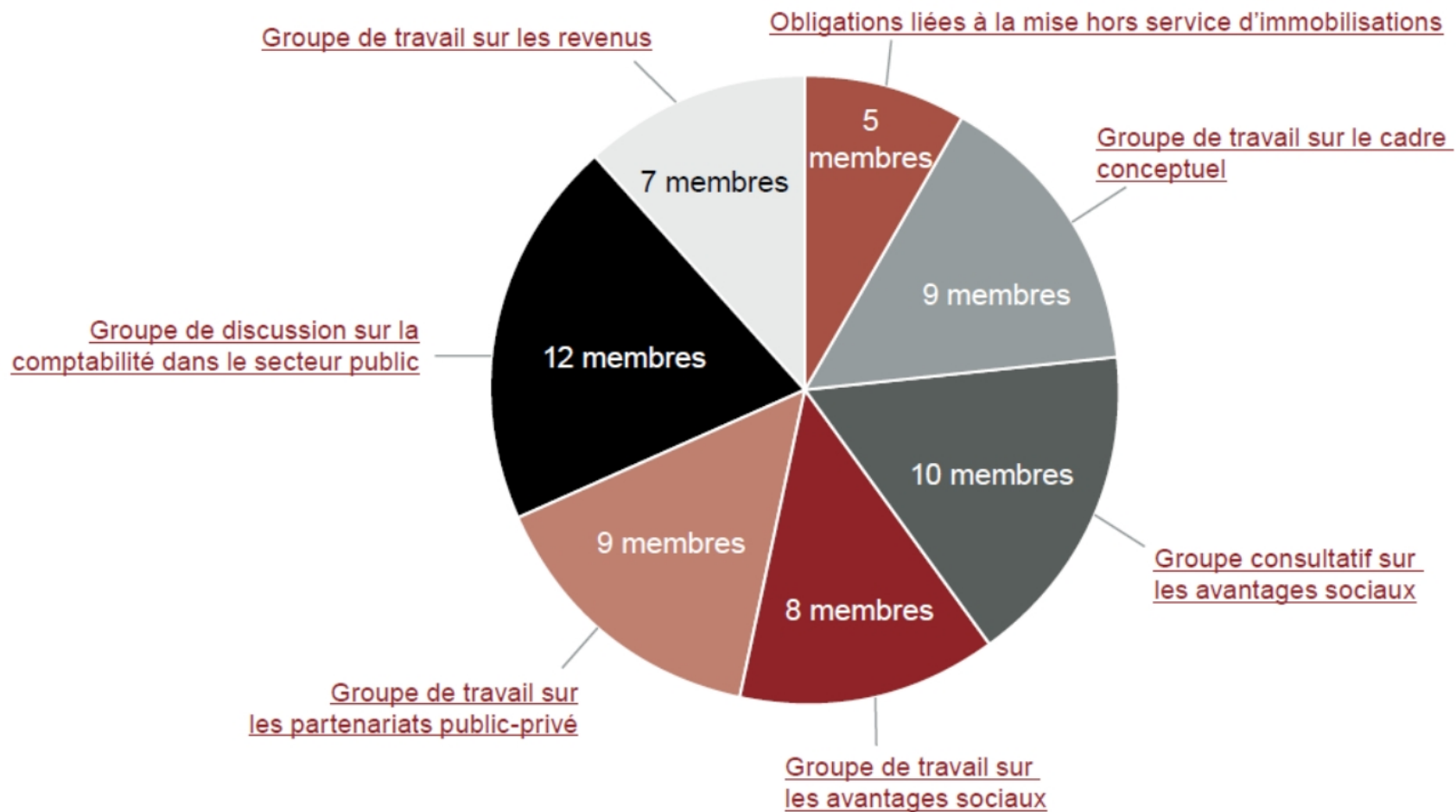
Membres du CCSP

- Les membres du CCSP sont nommés annuellement par le CSNC.
- La diversité des membres permet d'assurer une combinaison appropriée de compétences et d'expérience.

Membres du CCSP

- **Charles-Antoine St-Jean** (président), ancien associé, EY
- **Andrew Newman** (vice-président), associé, KPMG
- **Scott Munro**, directeur, Normes et Certification, Conseil de gestion financière des Premières Nations
- **Bill Cox**, associé, BDO Canada
- **Jean-Luc Ostiguy**, associé, Deloitte (retraité)
- **Guylaine Leclerc**, vérificatrice générale du Québec
- **Joyce Bateman**, ancienne députée de Winnipeg-Sud-Centre
- **Clyde MacLellan**, sous-vérificateur général du Canada
- **Kim MacPherson**, vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick
- **Bill Matthews**, sous-ministre délégué de la Défense nationale
- **Ann Marie Miller**, contrôleur générale des finances du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
- **Geoffrey Gatien**, contrôleur et sous-ministre délégué des Finances et du Conseil du Trésor de la Nouvelle-Écosse
- **Mike Ruta**, directeur financier, Ville de Winnipeg

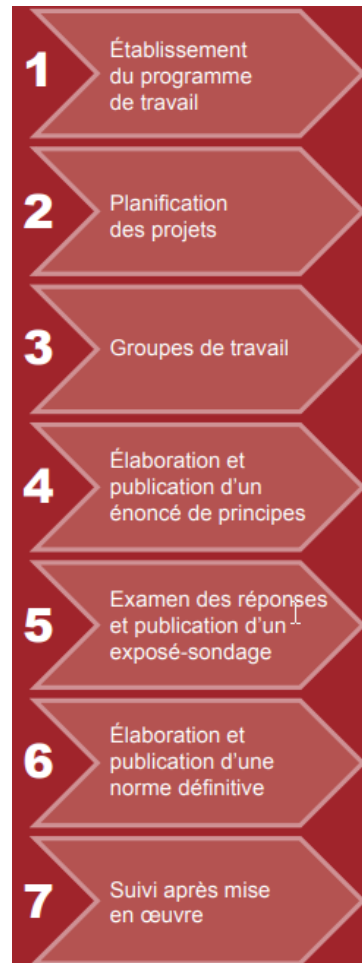
Comités du CCSP



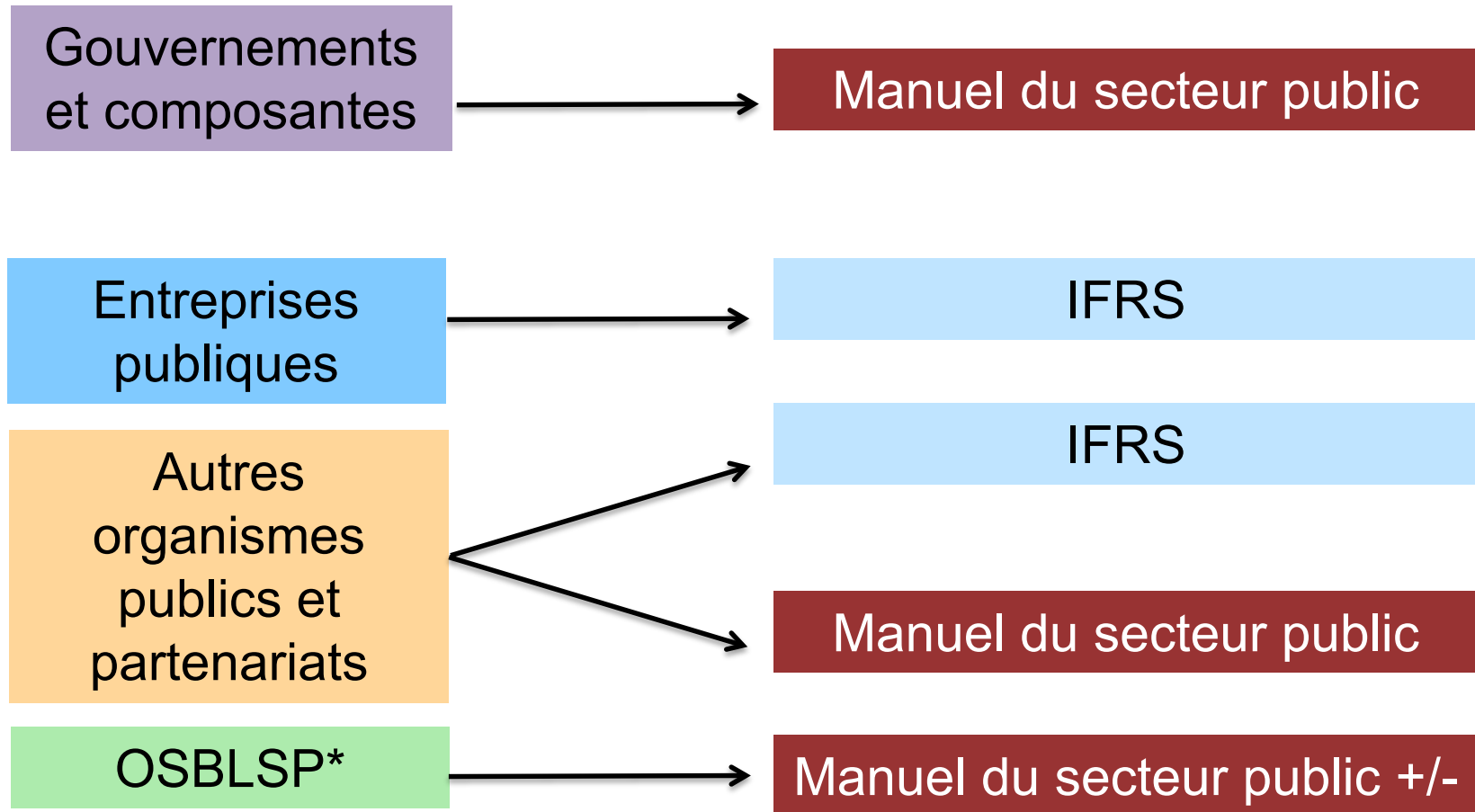
Procédure officielle du CCSP

- Principes clés de la procédure officielle :
 - consultation des parties prenantes
 - reddition de comptes
 - transparence
- Le CSNC supervise nos activités et s'assure que nous suivons la procédure officielle rigoureuse à laquelle nous sommes assujettis.

Procédure officielle du CCSP

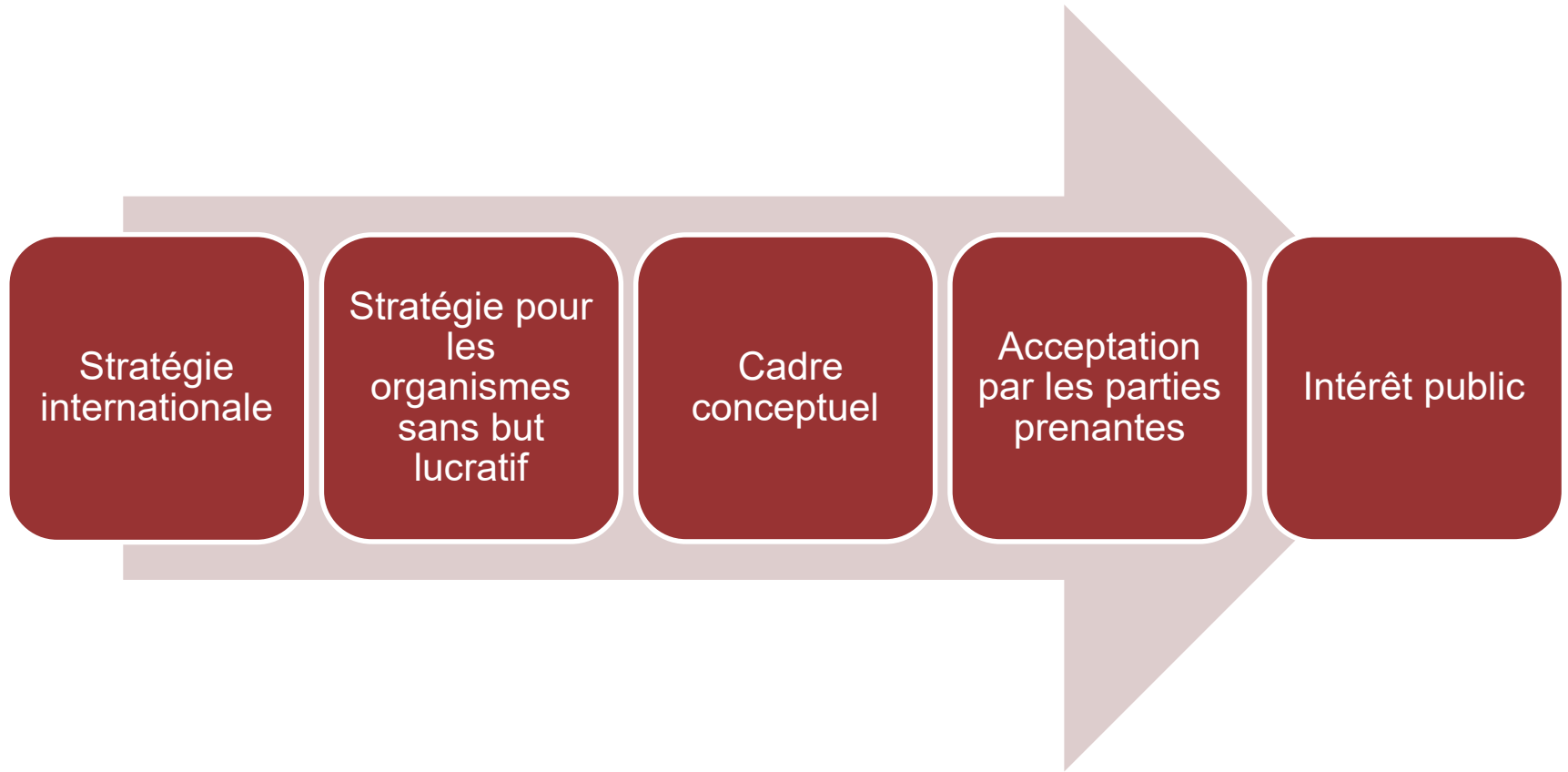


Aperçu de la comptabilité dans le secteur public – Feuille de route

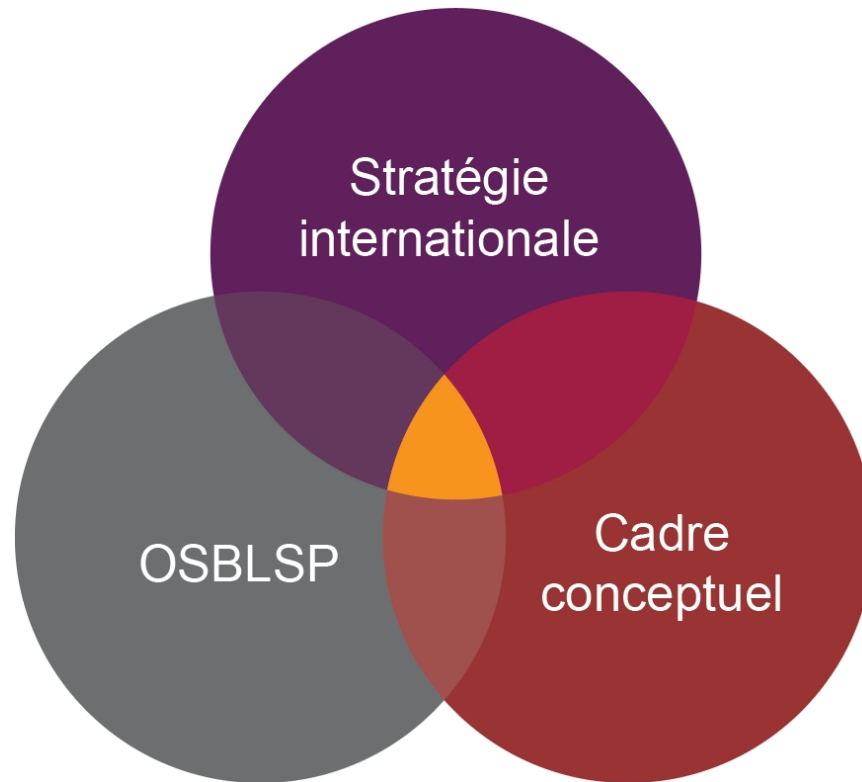


* OSBL du secteur public

Plan stratégique 2017-2020



Des stratégies liées entre elles



Dates d'entrée en vigueur

Date	Sujet
1 ^{er} avril 2021	Gouvernements et certains organismes seulement : • Présentation des états financiers, SP 1201 • Conversion des devises, SP 2601 • Instruments financiers, SP 3450 • Placements de portefeuille, SP 3041
1 ^{er} avril 2021	Gouvernement et organismes publics • Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, SP 3280
1 ^{er} avril 2022	Gouvernement et organismes publics • Revenus, SP 3400

Plan annuel 2018-2019

Documents	Projets
Norme définitive (ND)	• Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations • Revenus
Exposé-sondage (ES)	• Instruments financiers (portée limitée) • Améliorations annuelles • Partenariats public-privé
Énoncé de principes (EP)	• Cadre conceptuel et modèle d'information
Appel à commentaires (AC)	• Avantages sociaux (pensions)
Document de consultation (DC)	• Examen de la stratégie internationale – DC n^{os} 1 et 2 • Organismes sans but lucratif du secteur public



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Examen de la stratégie internationale

Plan stratégique 2017-2020

Revoir notre approche à l'égard des Normes comptables internationales du secteur public



- Mener des recherches au sujet des différences entre les normes comptables canadiennes pour le secteur public et les Normes comptables internationales du secteur public.
- Tirer des leçons de l'expérience des pays ayant choisi d'appliquer les Normes comptables internationales du secteur public.
- Publier un document de consultation pour connaître l'avis des parties prenantes.
- Élaborer des options aux fins de l'établissement de notre stratégie internationale.

Échéancier

Publication du Document de consultation 1

Période de commentaires et activités de communication

Examen des commentaires

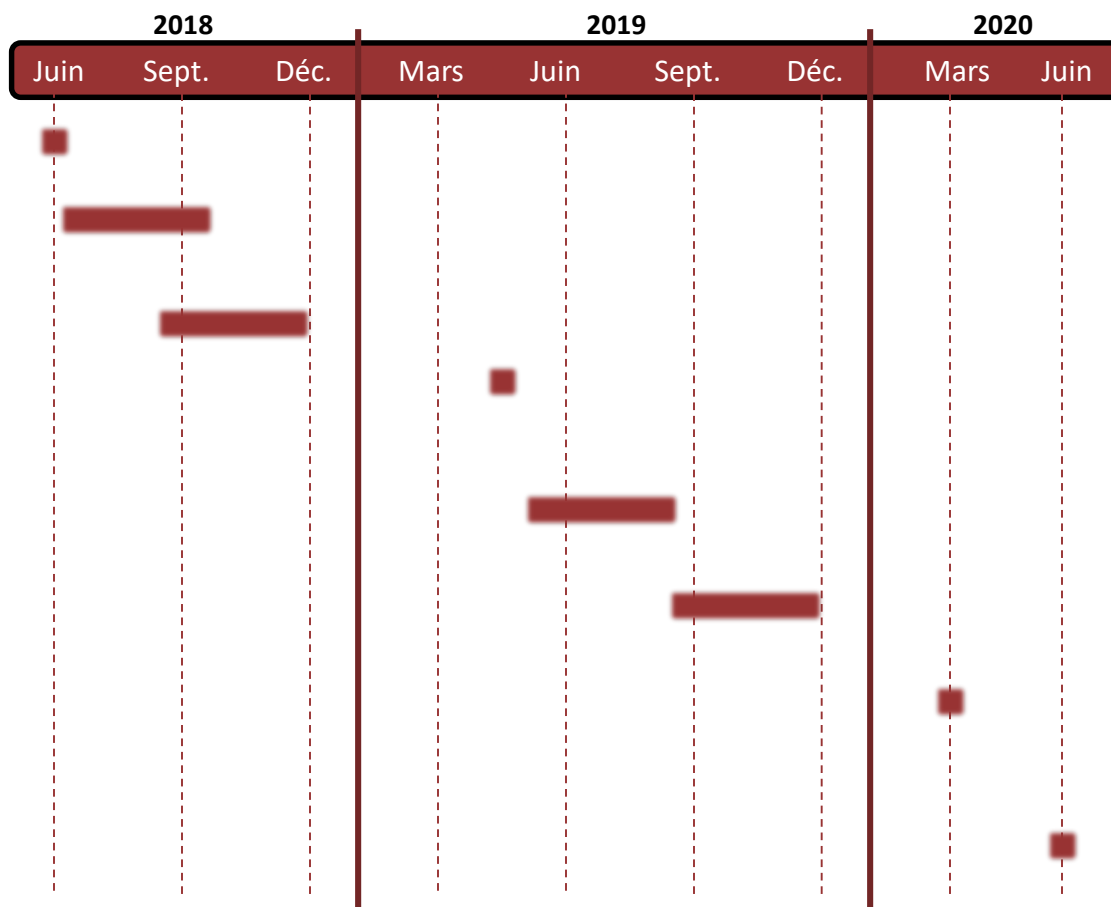
Publication du Document de consultation 2

Période de commentaires et activités de communication

Examen des commentaires

Décision quant à la stratégie internationale

Analyse des points de vue des parties prenantes et publication du résumé des décisions du Conseil



Le 21 novembre 2018

Approche actuelle à l'égard de l'IPSASB

- Maintenir une fonction de normalisation canadienne tout en apportant une contribution et en exerçant une influence à l'égard des travaux de l'IPSASB.
 - Contribuer à l'élaboration des normes :
 - en tenant informés les membres canadiens de l'IPSASB;
 - en répondant aux documents de consultation de l'IPSASB.
 - Encourager les entités du secteur public canadien à répondre aux documents de consultation de l'IPSASB.



Stratégie internationale – Pourquoi maintenant?



- Les normes internationales se sont développées
 - Cadre conceptuel, procédure officielle rigoureuse et ensemble complet de normes comptables
- Tendance mondiale favorable à l'adoption
- Rôle du Canada pour influencer sur les normes internationales
- Temps et ressources consacrés à l'élaboration de normes propres au secteur public canadien

Document de consultation 1

- Neutralité
 - Le CCSP n'a pas encore déterminé l'option à privilégier.
- Introduction du modèle décisionnel
- Ne cherche pas à obtenir des commentaires sur l'option que le CCSP devrait adopter.
 - La consultation porte plutôt sur les critères qui serviront à évaluer les options possibles.

Document de consultation 1



- Les ressources et l'échéancier de mise en œuvre débordent le cadre du DC.
- Les réponses reçues au DC 1 seront intégrées dans le DC 2.
- Le CCSP devrait être en mesure de prendre une décision d'ici mars 2020.

Document de consultation 1

- Demander aux parties prenantes de formuler des commentaires à l'égard des questions suivantes :
 - Y a-t-il d'autres critères dont le Conseil devrait tenir compte dans ses analyses des options?
 - Y a-t-il des critères qui devraient avoir préséance sur d'autres?
 - Y a-t-il d'autres faits importants qui devraient être pris en considération?

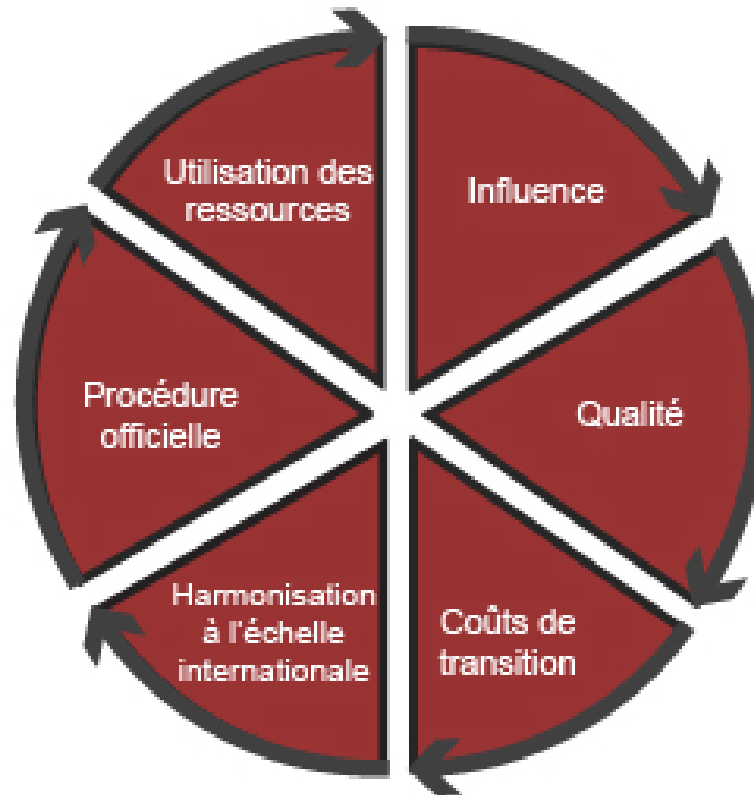
Document de consultation 1

Demander aux parties prenantes de formuler des commentaires à l'égard des questions suivantes :



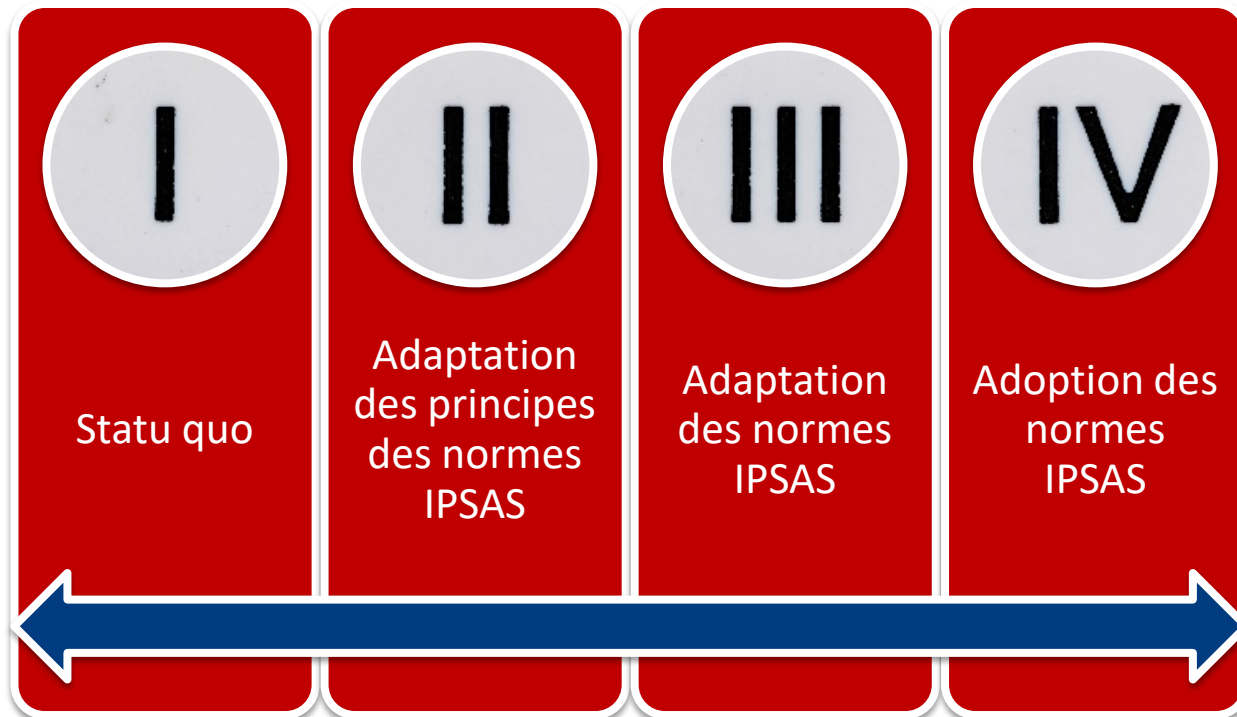
- Y a-t-il d'autres options que le CCSP devrait envisager et pour lesquelles il devrait rédiger des analyses?
- Y a-t-il d'autres questions qui devraient être portées à l'attention du Conseil?

Critères décisionnels

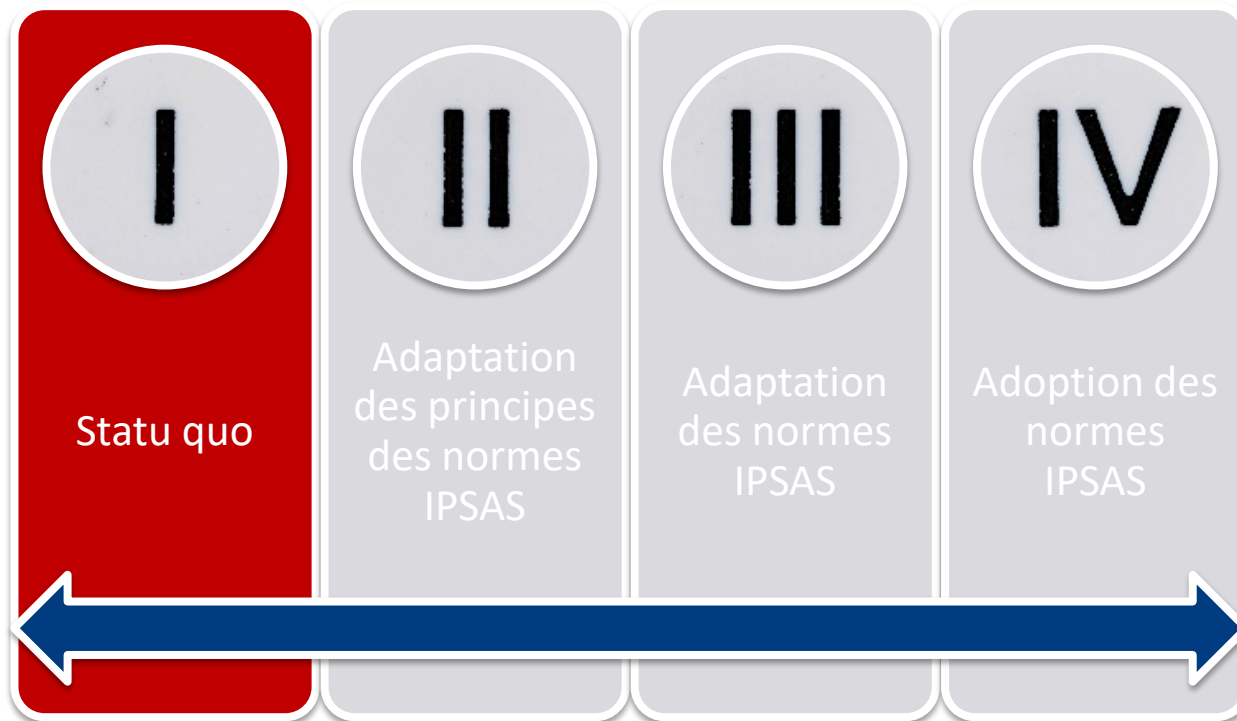


Stratégie internationale – Options

Analyse des options

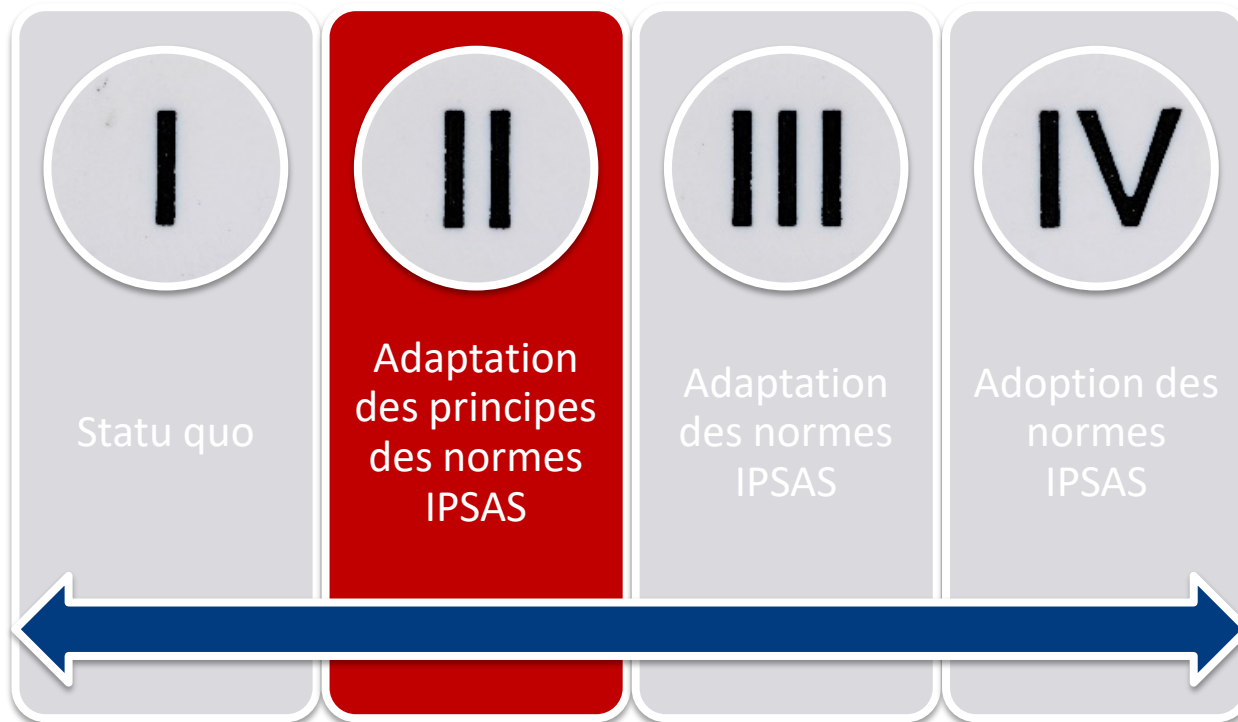


Option 1 – Statu quo



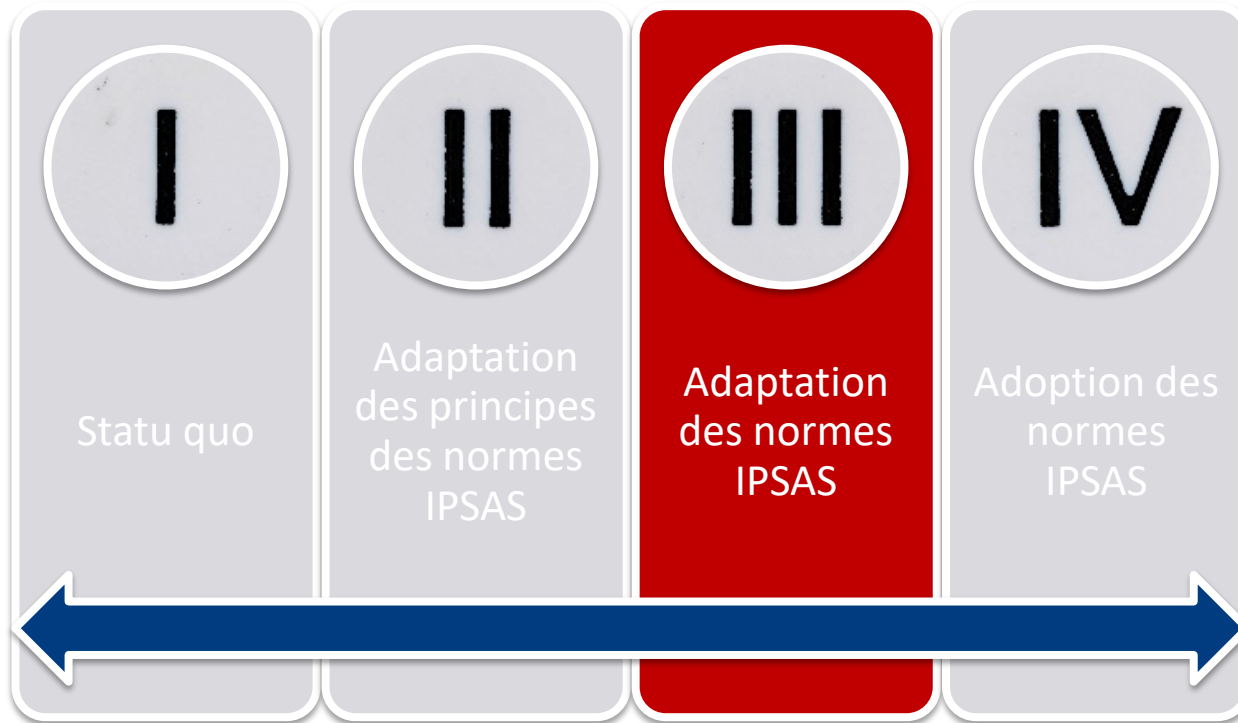
Le statu quo correspond au maintien du processus de normalisation actuel. Selon cette option, le CCSP continue d'établir des Normes comptables pour le secteur public indépendamment des autres normalisateurs.

Option 2 – Adaptation des principes des normes IPSAS



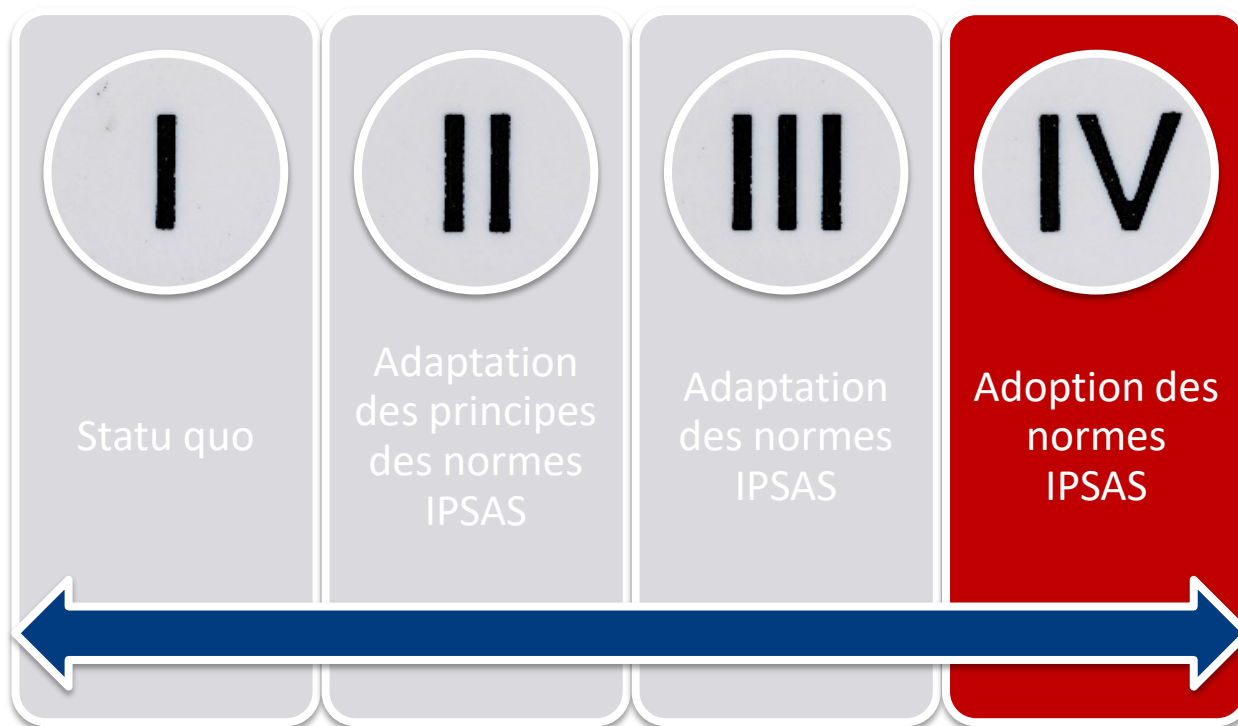
Selon cette option, le CCSP continuerait d'élaborer des normes pour le Canada, mais les futures normes seraient fondées sur les normes IPSAS existantes. Le Conseil établirait un processus à suivre décrivant les cas où un écart par rapport aux normes IPSAS est justifié.

Option 3 – Adaptation des IPSAS



Cette option consiste à approuver et à appliquer les normes IPSAS au Canada, sauf dans les cas où un écart est justifié. Le CCSP cesse d'élaborer des normes pour le Canada, sauf lorsqu'une préoccupation canadienne est relevée.

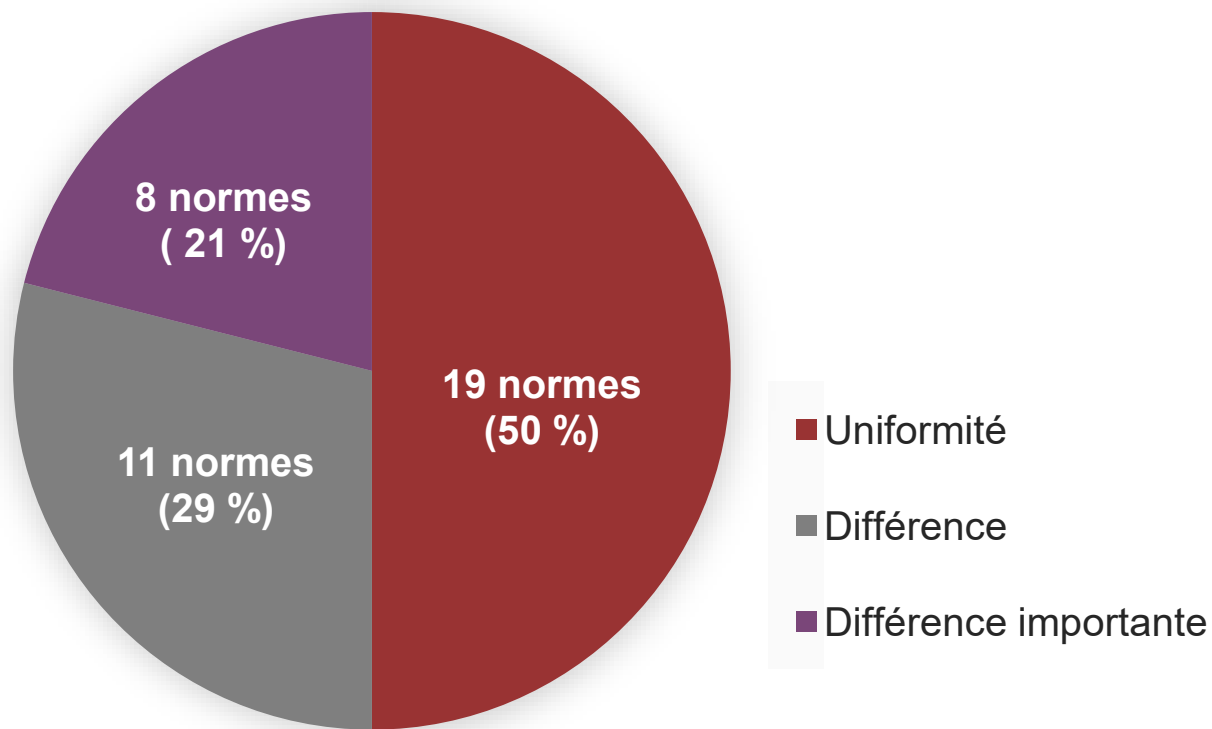
Option 4 – Adoption des normes IPSAS



Selon cette option, le CCSP adopte les normes IPSAS telles qu'elles sont publiées par l'IPSASB.

Comparaison des NCSP avec les normes IPSAS

Uniformité des NCSP avec les normes IPSAS



Réponses au document de consultation 1

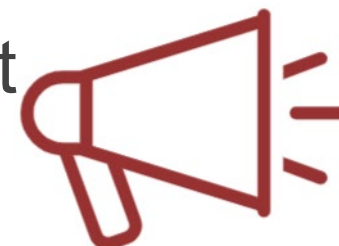
	Contrôleur	Vérificateur général du Canada et de provinces	Auditeur local	Gouvernement local	Org. du secteur HUCE	Cabinets comptables	Autres	Total
International							1	1
Canada	1	1*				4	1	7
C.-B.	1			2	1			4
Alb.	1							1
Sask.				1		1		2
Man.	1							1
Ont.	1			1	2			4
Québec	1		1				1	3
N.-B.	1							1
N.-É.	1							1
Î.-P.-É.	1							1
T.-N.-L.	1						1	2
Bermudes								
Total	10	1	1	4	3	5	4	28

* Note : Une réponse conjointe a été reçue de 12 vérificateurs généraux.

Le 21 novembre 2018

Commentaires préliminaires reçus des parties prenantes

- Définition des critères existants et ajout de nouveaux critères
- Établissement de l'ordre de priorité des critères
- Analyse du risque / des coûts et avantages des options
- Incidence pour les OSBL du secteur public et les petites entités du secteur public
- Nécessité de comprendre l'expérience d'autres pays



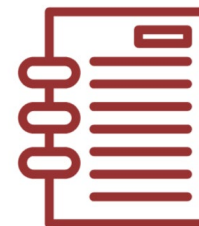
Document de consultation 2

- Communication des commentaires sur le document de consultation 1
- Comparaison des NCSP avec les normes IPSAS
- Échange sur l'expérience d'autres pays
- Définition et finalisation des critères et des options
- Le CCSP détermine actuellement s'il prendra position quant à l'avenir de la stratégie internationale



Ressources

Bulletin *En bref*
Aperçu clair et net du
document de consultation



Vidéo : Révision de notre
stratégie internationale
(en anglais)

www.nifccanada.ca



Questions ou commentaires



Le 21 novembre 2018



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Fondements conceptuels de la performance financière

L'étoile polaire



Membres du Groupe de travail

- **Clyde MacLellan** (président), vérificateur général adjoint du Canada
- **Tim Beauchamp**, retraité, directeur, Comptabilité du secteur public
- **Pete DeVries**, retraité du ministère des Finances du Canada
- **Paula Jesty**, associée, Deloitte
- **Brad Klaiber**, directeur, Université de Calgary
- **Merwan Saher**, retraité, vérificateur général, Alberta
- **Cindy Veinot**, ancienne contrôleure générale, Ontario
- **Cheryl Wenezenki-Yolland**, retraitée depuis le milieu de 2017 (ancienne sous-ministre déléguée des Finances, Colombie-Britannique)
- **Nickie Young**, professeure émérite, Université Saint Mary's, Nouvelle-Écosse

Mai 2018 – Publication des propositions en vue d'un cadre conceptuel et d'un modèle d'information révisés



**Énoncé
de concepts**

**Cadre conceptuel révisé pour
le secteur public canadien**

Mai 2018

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES :
le 28 novembre 2018



**Énoncé de
principes**

**Modèle d'information
révisé pour le secteur
public canadien**

Mai 2018

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES :
le 28 novembre 2018

Pourquoi : Servir l'intérêt public

DANS L'INTÉRÊT
PUBLIC

REDDITION DE
COMPTES



Comment : Vers les propositions



Objectif du projet (1)

Cadre
conceptuel
existant

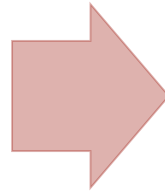
- Chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers »
- Chapitre SP 1100, « Objectifs des états financiers »

Cadre
conceptuel
proposé

- Chapitre 1 : Introduction au cadre conceptuel
- Chapitre 2 : Caractéristiques des entités du secteur public
- Chapitre 3 : Objectif de l'information financière
- Chapitre 4 : Rôle des états financiers
- Chapitre 5 : Fondements des états financiers
- Chapitre 6 : Objectifs des états financiers
- Chapitre 7 : Caractéristiques qualitatives et aspects connexes à considérer
- Chapitre 8 : Éléments des états financiers
- Chapitre 9 : Comptabilisation et mesure
- Chapitre 10 : Concepts de présentation

Objectif du projet (2)

Chapitre SP 1201,
« Présentation des
états financiers »



Chapitre SP 1202,
« Présentation des
états financiers »

Cadre conceptuel proposé – Aperçu

- Ce qui est nouveau
 - Définition du cadre conceptuel
 - Meilleure explication des fondements des états financiers
 - Accent sur la compréhensibilité
 - Décomptabilisation
 - Concepts de présentation
- Ce qui a changé
 - Caractéristiques des entités du secteur public
 - Caractéristiques qualitatives
 - Considérations
 - Déplacement des interdictions de comptabilisation

Éléments des états financiers

- Actifs
- Passifs
- Revenus
- Charges



Exceptions à la comptabilisation

ressources
naturelles
dévolues à l'État

terres du
domaine public
dévolues à l'État

œuvres d'art et
trésors historiques
achetés par l'État
et dévolus à l'État

tous les
éléments
incorporels

Vos commentaires sont importants



Le 21 novembre 2018

Questions ou commentaires



Modèle d'information



La voie de l'avenir...



... englobe toutes
les entités du
secteur public



Jeu d'états financiers proposé

- état de la situation financière
- état de l'excédent ou du déficit
- état de l'évolution de l'actif net
- état des flux de trésorerie
- état de la dette nette
- notes et tableaux complémentaires

État de l'excédent ou du déficit

État de l'excédent ou du déficit

Exercice clos le 31 mars

	Budget	20x3	20x2
Revenus	xx	xx	xx
Charges (par fonctions)	xx	xx	xx
Excédent (déficit)	xx	xx	xx

État de la situation financière

État de la situation financière

Au 31 mars

	20x3	20x2
Actifs financiers	xx	xx
Actifs non financiers	<u>xx</u>	<u>xx</u>
Total des actifs	xx	xx
Passifs	<u>xx</u>	<u>xx</u>
Actif net (passif net)	<u>xx</u>	<u>xx</u>
constitué des éléments suivants :		
Excédent/Déficit accumulé	xx	xx
Gains et pertes de réévaluation cumulés	xx	xx
Autres éléments cumulés	<u>xx</u>	<u>xx</u>
	<u>xx</u>	<u>xx</u>

Multiples composantes de l'actif net

Actif net

Excédent ou déficit
accumulé

Gains et pertes de
réévaluation
cumulés

Autres éléments
cumulés

Pourquoi directement dans l'actif net?

- Modèle plus compréhensible pour les utilisateurs
 - La situation financière ne comprend que des actifs et des passifs
- Modèle plus utile pour les utilisateurs
 - Ne prévoit pas l'inclusion de montants reportés, ni d'autres créations comptables
 - Un seul résultat indiquant l'excédent ou le déficit

Nouvelle composante de l'actif net

- Utilisée seulement dans de rares situations
- Seul le CCSP pourrait désigner les opérations susceptibles d'y être comptabilisées
- Ajoutée pour montrer que les commentaires et besoins des parties prenantes sont pris en compte
- Le CCSP pourrait créer d'autres composantes
 - pour différencier des éléments possédant des caractéristiques communes
 - Objectif : Améliorer la compréhensibilité des états financiers
- « Autres éléments cumulés »

Nouvel état de la dette nette

- Présentation de la dette nette dans un état distinct
- Affiner le calcul de la dette nette pour s'assurer que cet indicateur conserve sa signification d'origine
- Mettre en évidence et expliquer la volatilité de la dette nette liée aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans cet état
- Pourrait ne pas être exigé pour certaines entités

Calcul de la dette nette

Dotations?

Actifs financiers

-

Passifs

=

Revenus non
acquis liés à des
obligations de
prestation?

Dette nette ou actifs financiers nets

État de la dette nette

État de la dette nette		
Au 31 mars		
	20x3	20x2
Actifs financiers	xx	xx
Moins les actifs financiers qui sont grevés d'affectations externes et/ou ne peuvent servir au règlement des passifs	xx	xx
	xx	xx
Passifs	xx	xx
Moins les passifs qui ne seront pas réglés au moyen des actifs financiers	xx	xx
	xx	xx
Dette nette	xx	xx

Dotations

Revenus non acquis
(donnant un droit pour
une période donnée)



Propositions budgétaires

Idéalement, les montants budgétés doivent être présentés selon :

- la même méthode de comptabilité,
- les mêmes principes comptables,
- le même périmètre d'activités,
- les mêmes classements

que les montants réels dans les états financiers.



Recours à un budget modifié

- POUR LES GOUVERNEMENTS – quand une élection a lieu et qu'un nouveau budget est approuvé.
- POUR LES ORGANISMES PUBLICS – quand l'organe de direction est nouvellement élu ou nommé et qu'il approuve un nouveau budget.

Nous voulons votre avis



Date limite de
réception des
commentaires :
**28 novembre
2018**

ET APRÈS?

- Aider à mieux comprendre les propositions
 - Webinaires :
15 et 17 octobre (en anglais),
5 et 7 novembre (en français)
 - articles
 - vidéos
- Élaborer un exposé-sondage



Questions ou commentaires



Le 21 novembre 2018



Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP)

Contexte

- Évaluer les besoins particuliers des parties prenantes du secteur des OSBLSP.
- Déterminer si certaines de nos normes pourraient être appliquées de manière différente par les OSBLSP.
- Améliorer la communication avec les utilisateurs d'états financiers à usage général des OSBLSP.
- Mettre en œuvre une stratégie propre aux OSBLSP qui serve l'intérêt public.

Contexte

- Nos permanents ont consulté plus d'une centaine d'OSBL du secteur public et leurs parties prenantes.
- Les consultations visaient :
 - à comprendre l'environnement budgétaire et réglementaire dans lequel les OSBLSP exercent leurs activités;
 - à établir leurs besoins en matière d'information financière;
 - à comprendre les perspectives liées à l'information financière.

Résumé des constatations



- Diversité des référentiels d'information financière
- Présentation :
 - dette nette
 - comptabilité par fonds
- Incidence sur les exigences en matière d'équilibre budgétaire
- Dotations :
 - Comptabilisation
 - Présentation

Prochaines étapes

- Présentation d'un document de consultation pour approbation à la réunion de décembre 2018.
- Le document de consultation :
 - donnera un aperçu du contexte canadien et international en matière d'information financière des OSBL;
 - présentera les résultats des consultations sur les OSBLSP menées en 2017-2018;
 - sollicitera d'autres commentaires des parties prenantes pour élaborer la stratégie.

Prochaines étapes



- Webinaire – 29 octobre 2018
 - Discussion concernant les résultats des consultations
 - Documentation de consultation



- Bulletin *En bref* en novembre 2018

Questions ou commentaires



Le 21 novembre 2018

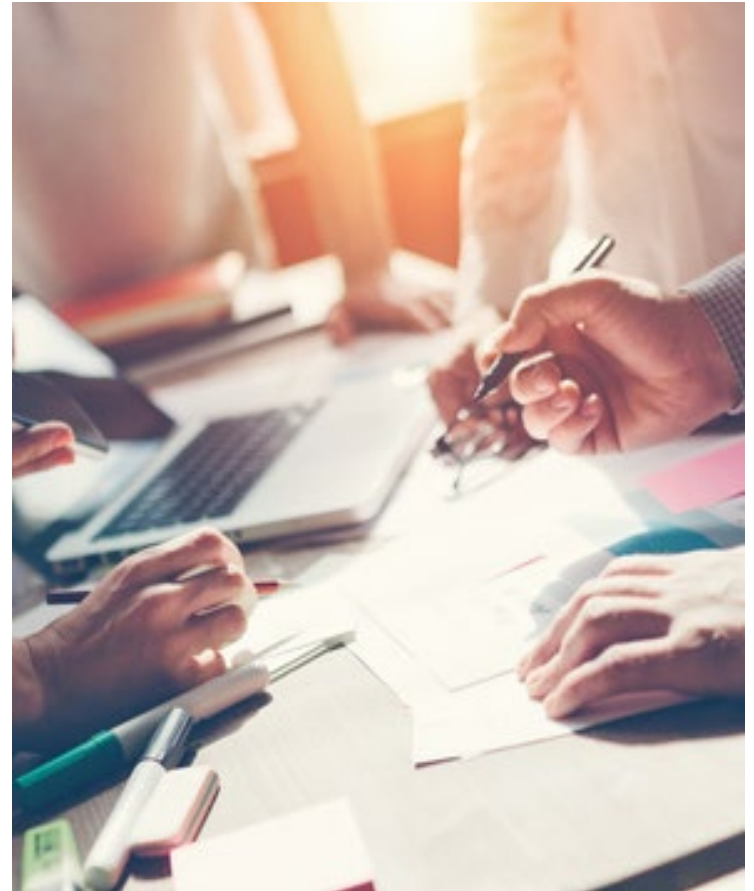
Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public

- Réunion le 19 novembre 2018
- Diffusion en continu et en direct www.nifccanada.ca
- Ordre du jour :
 - Infrastructure verte
 - Comptabilisation des entreprises publiques de gouvernements autochtones
 - Modèle d'information
 - Droits contractuels



Bâtir sur du solide

- Les projets tracent l'avenir de la comptabilité du secteur public
- Participation des parties prenantes :
 - Documents de consultation
 - Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public
 - Groupe de travail / Groupe consultatif
- Rencontres de consultation





Conseil sur la comptabilité
dans le secteur public

Pour obtenir plus de renseignements :

www.nifccanada.ca

Personne-ressource :

Michael A. Puskaric

Directeur, Comptabilité du secteur public

Téléphone : 1-416-204-3451

Courriel : mpuskaric@psabcanada.ca